

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 14.06.2023
Numéro de publication: HR01-1005768604

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées anama media sàrl, Lancy

anama media sàrl c/o ABMV CONSEILS SA Chemin du Repos 6 1213 Petit-Lancy

anama media sàrl, à Lancy, Chemin du Repos 6, c/o ABMV CONSEILS SA, 1213 Petit-Lancy, CHE-179.500.987. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 14.03.2023. But: La société a pour but de fournir toutes sortes d'activités dans le domaine des médias, notamment la production et la diffusion de contenus. En outre, la société a pour but de fournir des prestations dans les domaines du conseil, des formations, des scripts, de l'animation ainsi que de l'organisation d'événements. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi qu'effectuer toutes les opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son but. La société peut acquérir, grever, vendre et gérer des biens immobiliers en Suisse et à l'étranger, à affectation exclusivement commerciale. Elle peut également effectuer des financements pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ainsi que contracter des garanties et des cautionnements pour des filiales et des tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associée-gérante: Mathari Ben Henda Anna-Margaretha, de Zurich, à Genève, pour 20 parts de CHF 1'000, avec signature individuelle. Selon déclaration du 14.03.2023, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 10966 du 09.06.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève